

LE POINT SUR LE BAC



S O M M A I R E

Page 2

- **Combattre les idées reçues sur le bac**

Page 3

- **Les bacs : une richesse inconnue qu'il faut préserver**

Page 4

- **Le bac en 2021 : big bang...**

Page 5

- **Le bac, l'écueil d'un diplôme dévalué**

Page 6

- **Ce que le bac est devenu...**

Page 7

- **Le SNES-FSU défend un autre projet**

Page 8

- **Tract lycée**

COORDINATION DE LA RÉDACTION DE CE 8 PAGES

CLAIRE GUÉVILLE

AVEC LA COLLABORATION DE

YVES CASSUTO, ROMAIN GÉNY,
AMÉLIE HART-HUTASSE,
THIERRY REYGADES

La stratégie du choc

Après la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur et avec celles de la formation professionnelle, du bac et du lycée qui s'annoncent, la vague de fond risque fort de se transformer en tsunami et d'effacer les repères qui structurent l'enseignement secondaire. Premier grade universitaire et diplôme national, le baccalauréat constitue l'horizon commun pour plus de 90 % des jeunes de dix-sept ans. Il revêt non seulement une dimension essentielle de l'ordre du rite de passage dans l'imaginaire collectif, transformant les lycéens en étudiants, mais surtout constitue la clé de voûte du système éducatif, pilotant largement l'organisation des enseignements du lycée.

Trop lourd, trop cher, voire inutile, le baccalauréat est accusé de tous les maux et devrait donc être simplifié, « musclé » – comme d'autres voulaient « dégraisser »... Fort de cet objectif, le ministre de l'Éducation nationale a lancé le chantier de la réforme du baccalauréat, très vite étendue à celle du lycée. Le rapport de la mission confiée à Pierre Mathiot, ancien directeur de Sciences Po Lille, doit être rendu fin janvier 2018 pour éclairer un projet ministériel dévoilé au printemps. La classe de Seconde serait en partie réformée à la rentrée prochaine, celles de Première et de Terminale les rentrées suivantes, pour une première session du nouveau bac en 2021. Aux consultations va succéder en théorie une concertation mais la réflexion est largement verrouillée par le programme présidentiel des quatre épreuves terminales associées au contrôle continu et articulé à des parcours individualisés. Que penser d'un projet qui réduit l'objectif politique d'élévation générale des qualifications à des considérations bureaucratiques sur le nombre d'épreuves ?

Au fil des semaines, il se dégage les contours d'un projet qui en rabat sur les ambitions et envisage de réduire l'offre d'enseignement sous couvert de l'individualisation des parcours. Pourtant, de nombreuses autres pistes de réformes, bien plus pertinentes, seraient possibles, portant sur la nature des épreuves, leur durée, leur coefficient, leur adaptation aux séries, etc. Mais cela demanderait du temps pour une réflexion approfondie. Le calendrier précipité comme la méthode de discussion sont d'autant moins acceptables que les enjeux dépassent largement le seul cadre éducatif. Le SNES-FSU porte un autre projet pour le baccalauréat et le lycée. L'heure est venue de le faire valoir ! ■

Valérie Sipahimalani, *secrétaire générale adjointe*
Claire Guéville, *secrétaire nationale*

COMBATTRE LES IDÉES REÇUES SUR LE BAC



« AUJOURD'HUI, TOUT LE MONDE A LE BAC »

En 2016, 79 % d'une génération accède au baccalauréat, une proportion quatre fois plus élevée qu'en 1970. L'accès au baccalauréat s'est donc démocratisé. Faut-il déplorer cette ouverture croissante ? Faudrait-il revenir plus de 40 ans en arrière, à une époque où l'immense majorité des jeunes arrêtaient les études avant le lycée, pour entrer dans la vie active avec très peu de diplômés ?

Aujourd'hui encore, 20 % des jeunes ne vont pas jusqu'au baccalauréat et les inégalités sociales en matière d'accès au diplôme persistent. Si plus de 90 % des enfants de cadres supérieurs accèdent au baccalauréat, seuls 65 % des enfants d'ouvriers (et même à peine 40 % des enfants d'ouvriers non qualifiés) y parviennent.

Dans un monde de plus en plus complexe, il est pourtant nécessaire d'élever les qualifications du plus grand nombre.

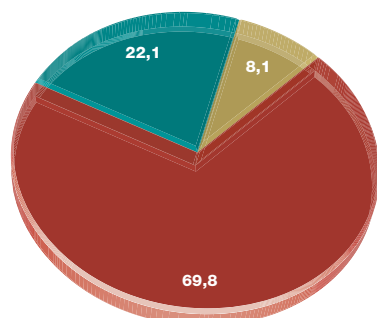
« L'ORIENTATION POST-BAC SE FAIT AVANT LE BAC, PAR LE CONTRÔLE CONTINU »

La poursuite d'études se jouerait en grande partie sur les notes moyennes des deux premiers trimestres, seules prises en compte dans la procédure des affectations post-bac. Les épreuves du baccalauréat n'auraient donc plus vraiment de sens, dans

la mesure où le contrôle continu, via les bulletins trimestriels, déterminerait l'orientation du futur bachelier.

C'est une illusion d'optique ! Les formations sélectives recrutent les candidats sur la base de leurs bulletins car les résultats sont garantis par les épreuves de l'examen national. Dans ce schéma, ces notes de contrôle continu ont de la « valeur » car les élèves sont évalués, au cours de l'année,

Les enseignants refusent le contrôle continu au baccalauréat !



Proportion des enseignants qui sont « d'accord » ou « pas d'accord » avec l'intention affichée par le ministre d'évaluer une partie des disciplines en contrôle continu pour le baccalauréat (en %).

Source : SNES, enquête baccalauréat, octobre/novembre 2017 (2 263 réponses)

sur la base d'un même programme, et en préparation d'un même examen. Le baccalauréat fixe un horizon commun et pilote à rebours les enseignements. Sans le verrou des épreuves terminales, les candidats à la poursuite d'études risquent de se voir jugés à l'aune de la réputation, bonne ou mauvaise, de leur lycée d'origine.

L'examen national, terminal et anonyme, reste le fondement incontournable de la confiance que l'on peut accorder aux dossiers des candidats.

« AUJOURD'HUI, LE BAC NE VAUT PLUS GRAND-CHOSE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL »

Il est vrai que les jeunes, même avec des diplômes, sont durement frappés par le chômage et les emplois précaires. Mais faut-il rappeler que ce n'est pas l'école qui crée ou détruit des emplois, et que ce n'est pas non plus l'école qui décide d'embaucher les jeunes en contrats précaires ? Si le diplôme protège moins les jeunes qu'avant face au chômage et à la précarité, c'est parce que les entreprises ne créent pas assez d'emplois, et préfèrent leur imposer la flexibilité !

Entrer sur le marché du travail avec seulement le bac constitue déjà une forme de protection relative contre le chômage : en 2010, 17 % des jeunes actifs titulaires du seul bac sont au chômage contre 40 % des jeunes non-diplômés, 57 % des bacheliers ont un « accès rapide à l'emploi » mais seulement 24 % des non-diplômés.

Plus les jeunes accèdent à un diplôme élevé, moins ils subissent le chômage et plus ils accèdent à des emplois qualifiés, dès le début de carrière ou plus tard.

Le bac reste donc un passeport indispensable, comme tremplin vers les études supérieures, et pour espérer, à terme, une insertion professionnelle satisfaisante. Le bac est peut-être de moins en moins suffisant, mais il est incontestablement de plus en plus nécessaire.

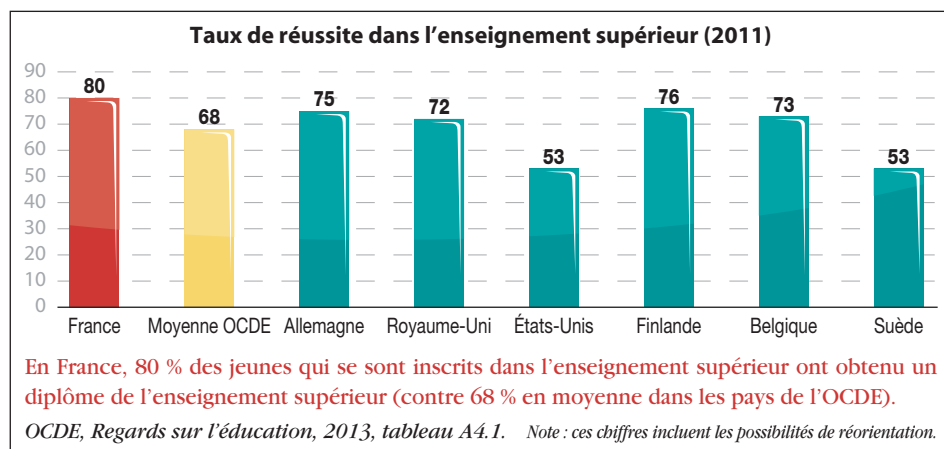
« LE FORT TAUX D'ÉCHEC À LA FAC MONTRE QUE LE BAC PRÉPARE MAL LES LYCÉENS À L'UNIVERSITÉ »

Bien sûr, l'échec à l'Université est un problème, il touche en particulier les bacheliers professionnels, et dans une moindre mesure les bacheliers technologiques. Mais



attention aux manipulations : en réalité, le système français est un de ceux où la réussite dans l'enseignement supérieur est la plus forte. Et la sélection n'est pas une solu-

tion, c'est une résignation : l'enjeu est de donner au lycée les moyens de préparer tous les élèves à réussir leur poursuite d'études, sans en rabattre sur les exigences.



© Olivier Teytaud

Les vertus du baccalauréat, vues par le CNEHC

« Premier constat, au vu des comparaisons internationales : le baccalauréat n'est pas une spécificité française. Aujourd'hui, dans les pays de l'OCDE, une très grande majorité des systèmes éducatifs pratiquent un examen national externe à la fin du second cycle du secondaire pour certifier le niveau des élèves qui quittent le système scolaire. Mieux, ce modèle du baccalauréat français - des sujets d'examen et des corrections indépendants de l'établissement - s'est développé dans l'OCDE depuis 15 ans. Au milieu des années 1990, la très grande majorité des pays laissaient aux écoles la possibilité de délivrer un titre certifiant "maison" uniquement fondé sur le contrôle continu en cours d'année par les enseignants. Désormais, le modèle français du baccalauréat est devenu dominant dans l'OCDE. [...]

[Les] comparaisons internationales montrent que, bien conçus et bien organisés, [des] tests nationaux font progresser en moyenne les apprentissages des élèves et réduisent les inégalités scolaires globales

et d'origine sociale. En effet, ces épreuves harmonisées jouent le rôle d'une référence extérieure à l'établissement et obligent ainsi les enseignants, même dans les établissements les plus défavorisés, à suivre les mêmes programmes scolaires et à viser la maîtrise de méthodes de travail et d'exercices identiques pour tous les élèves.

Ces effets ne sont vertueux que si certaines conditions pédagogiques sont réunies : un nombre conséquent de matières doivent être testées sur la totalité de leurs programmes scolaires et des compétences attendues et les types d'exercices demandés aux élèves doivent être complexes [...] Au total, le baccalauréat français qui embrasse un champ très large de matières et propose aux élèves une multiplicité d'épreuves complexes correspond bien aux formes d'évaluations qui peuvent avoir un effet bénéfique sur les résultats des élèves. »

CNEHC, dossier baccalauréat, juin 2016 (Conseil national pour l'évaluation du système scolaire ; organisme indépendant)

LES BACS : UNE RICHESSE INCONNUE QU'IL FAUT PRÉSERVER



© Olivier Teytaud

Sur les 633 497 bacheliers et bachelières de la session 2016, une moitié a certes obtenu un baccalauréat général, L, ES et S, mais 126 578 un bac technologique industriel, d'éco-gestion, de laboratoire, de sciences sanitaires et sociales, d'hôtellerie, d'arts appliqués, de musique et de danse... et même de l'agronomie et du vivant, au ministère de l'Agriculture.

UNE LARGE PALETTE

Ils étaient 179 841 à obtenir un baccalauréat professionnel, certains à l'agriculture dans quatorze spécialités, par exemple « Gestion des milieux naturels et de la faune » ou « Productions horticoles », d'autres dans une des vingt spécialités de brevet de métiers d'Arts (ferronnier d'art, technicien en facture instrumentale...), mais la plupart dans une des 100 spécialités du bac pro

du ministère de l'Éducation nationale, de l'« aéronautique » à la « vente », en passant par la « photographie » ou la « maintenance nautique ».

Une telle richesse de formations, pour les jeunes, qui leur permet la poursuite d'études supérieures et/ou une insertion professionnelle est certainement l'une des originalités de notre système éducatif. Certes, dans cet univers de nombreuses questions restent posées, la suprématie de la série scientifique ou les difficultés d'insertion professionnelle pour certains bacs pro par exemple, mais toucher à cet équilibre complexe, par l'introduction de modules, la suppression des séries, ou l'extension du champ de responsabilité des Régions, risquerait d'écrouler tout l'édifice, et ainsi de limiter les possibilités d'études et l'augmentation nécessaire de qualification des jeunes.

LE BAC EN 2021 : BIG BANG...



© Afiab Uzaman

La réforme du baccalauréat et du lycée sur laquelle travaille actuellement la mission Mathiot est pleinement liée à celle du premier cycle de l'enseignement supérieur qui a été présentée en Conseil des ministres le 21 novembre 2017. Alors que la mission doit rendre son rapport en janvier 2018, les contours du nouveau bac se révèlent au fil des audiences. Le ministre Jean-Michel Blanquer a affirmé au SNES-FSU que son projet était de réduire les épreuves terminales : trois à cinq épreuves écrites, sans compter les épreuves anticipées de Première. La réflexion se concentre en tout cas sur les trois séries générales qu'il faudrait davantage organiser de façon modulaire. Des modules pourraient être proposés avec deux enseignements dits « majeurs » ou « de spécialité » qui donneraient lieu à deux des épreuves écrites terminales. Celles-ci

pourraient avoir lieu avant les vacances de printemps. En effet, il s'agirait pour les lycéens et lycéennes de construire leurs parcours en prenant en compte les attendus publiés par les formations du supérieur. Deux autres épreuves auraient lieu à la fin de l'année scolaire, la philosophie et un grand oral interdisciplinaire, en relation avec les « majeures » choisies. La plupart des disciplines seraient donc évaluées au contrôle continu, dont les modalités restent à définir.

UN BAC EN CONTINU ?

Une telle architecture de l'examen impliquerait cependant de repenser le calendrier du cycle terminal autour de semestres et d'emplois du temps variables en fonction du menu choisi par l'élève. On mesure l'impact que cela aurait sur les services et plus

Aux sources du projet Blanquer, les laboratoires d'idées libéraux

Baccalauréat et lycée à la carte sont censés permettre à la France de s'harmoniser avec des standards internationaux qui ont la faveur de think-tanks, comme l'Institut Montaigne, Terra Nova, et de France Stratégie, laboratoire d'idées public. Ce dernier recommande l'organisation des enseignements au lycée en parcours de formation modulaires, validés en contrôle continu, qui permettraient selon lui une acquisition effective des connaissances et compétences nécessaires à la poursuite des études dans le supérieur. Terra Nova, dans ses propositions de juin 2016 sur le baccalauréat, propose une organisation semestrielle du cycle terminal avec des unités d'enseignement sur le modèle de l'enseignement supérieur. Les épreuves finales se dérouleraient en fin de Première (semestre 2), en février de l'année de Terminale (semestre 3), et le semestre 4 prendrait essentiellement la forme d'un travail interdisciplinaire.

généralement le métier. Avec le contrôle continu, toute évaluation deviendrait de fait certificative et critère de tri pour l'affectation post-bac. La pression sociale serait bien plus forte sur les enseignants, le principe de libre accès à l'Université qui garantit à chaque jeune titulaire du baccalauréat de pouvoir continuer ses études ayant disparu, au profit d'une logique de sélection dans tout l'accès aux études supérieures.

Enfin, la voie technologique semble avoir été très peu évoquée par la mission Mathiot dans ses nombreuses auditions. Même si le ministre affirme qu'elle ne sera pas remise en cause, on peut s'inquiéter d'un bac et d'un lycée à la carte qui remettraient en cause son identité et sa cohérence.

Un grand oral à l'italienne ?

En Italie est organisée, sous le nom de « *colloquio* », une épreuve orale qui représente 30 % des points du baccalauréat. Il dure une heure et se déroule devant un grand jury comprenant des professeurs extérieurs, y compris de l'enseignement supérieur. La mission Mathiot envisage, elle, un oral devant un jury de trois personnes, d'une demi-heure, remplaçant la soutenance des TPE. Ces derniers seraient supprimés, mais le grand oral pourrait être préparé dès la classe de Première, en associant

les deux disciplines « majeures ». Le jury pourrait être composé de deux enseignants, dont un extérieur au lycée du candidat, et d'une autre personne qui ne serait pas nécessairement de l'Éducation nationale. Cette dernière pourrait faire partie de la Réserve citoyenne... Quels savoirs, quelles compétences seraient ainsi certifiés ? Pourquoi donner un tel poids à une épreuve dont les modalités d'évaluation ne semblent pas garantir l'égalité de traitement des candidats ?

LE BAC, L'ÉCUEIL D'UN DIPLÔME DÉVALUÉ

Pour désigner le lien entre lycée et enseignement supérieur, l'expression « continuum bac -3/bac +3 » s'est imposée comme une évidence dans les politiques éducatives depuis le début des années 2000. Cela s'est d'abord traduit par l'objectif affiché de porter 50 % d'une classe d'âge au niveau de la licence et de fluidifier les parcours du lycée à l'enseignement supérieur.

De plus en plus, le « continuum bac -3/bac +3 » est le corrélat de l'école du socle que les gouvernements récents ont essayé de construire. Il s'agit de remplacer le découpage primaire-secondaire-supérieur par un découpage « école du socle, sanctionné par le DNB ; bac -3/bac +3 ; master-doctorat ». Il promeut la reconstruction des programmes en termes de compétence, la modularisation et semestrialisation des enseignements, et la reconstruction du diplôme par la capitalisation d'unités d'enseignements.

Il implique trois versants d'un même projet dans lesquelles les politiques éducatives actuelles s'inscrivent :

- l'orientation, pensée comme une question d'information ;
- l'adéquation entre les vœux des lycéens et les formations du supérieur ;
- le suivi individualisé des lycéens/étudiants.



© S / Flickr.fr

Dans ce cadre, on comprend mieux les axes choisis comme impératifs pour une réforme du lycée et du baccalauréat. Devenu accessible, le bac serait réduit à un diplôme de fin d'études secondaires, centré sur quatre épreuves terminales et un contrôle continu pour le reste. L'orientation post-bac serait dorénavant fléchée en fonction du choix individuel de parcours dont le lycéen doit rendre compte.

UN RENVERSEMENT

Le plan Étudiants et la nouvelle plateforme d'affectation post-bac, Parcoursup, témoignent du renversement de système. Les formations de l'enseignement supérieur devraient choisir désormais leurs éventuelles recrues sur un profil dont les compétences sont rassemblées sur une « fiche avenir » et validées par le proviseur du lycée après avis

Une organisation semestrielle ?

Reprenant une vieille idée déjà tentée par Xavier Darcos en 2008, et remise au goût du jour par Terra Nova en 2016, la commission Mathiot semble se diriger vers une organisation non plus annuelle mais semestrielle des enseignements au lycée. On peut y voir au moins trois séries de menaces :

- des disciplines mises en concurrence pour attirer les élèves et les garder d'un semestre sur l'autre, et hiérarchisées entre celles qui seraient annuelles, et les autres ;
- des apprentissages hachés et discontinus, une organisation favorisant le zapping, et ne donnant pas le temps nécessaire à l'entrée dans les disciplines et à la remédiation des difficultés ;
- des services annualisés pour les enseignants, avec heures sup gratuites et emplois du temps flexibles à la clé.

du conseil de classe. Cet échafaudage a pour corollaire un lycée organisé en modules qui déterminerait dès la classe de Seconde l'orientation post-bac. Ce schéma réduit encore plus précocement le champ des possibilités d'orientation des lycéens, en particulier pour les bacheliers technologiques destinés aux IUT et les bacheliers professionnels devant choisir entre BTS et recherche d'emploi.

Le lycée modulaire : mieux que les séries ?

Des critiques récurrentes visent le lycée organisé en séries : enfermement dans une spécialisation précoce ; hiérarchie des disciplines et des séries (prestige, poursuite d'études) ; uniformité des parcours inadaptée à la diversité des élèves. Le lycée modulaire, permettant aux élèves de construire leur parcours à la carte, neutraliserait ces problèmes. Ou pas !

Le cas du lycée britannique le montre clairement : les élèves sont enfermés dès le début dans une spécialisation restrictive (trois disciplines) qu'ils ne peuvent modifier en cours de route ; ils doivent connaître leur orientation post-bac dès le départ, sous peine de se fermer d'innombrables portes plus tard. En outre, les déterminismes sociaux jouent à plein : les élèves en situation de réussite choisissent massivement les disciplines scientifiques, alors que les élèves faibles s'en détournent ; les filles privilégient les disciplines littéraires, contrairement aux garçons, etc. Certaines disciplines (en particulier les sciences) sont vues comme ouvrant toutes les portes, et d'autres non. Bref : le lycée modulaire n'est en rien un progrès par rapport aux séries, qui ont, elles, l'avantage de garantir une culture commune large à tous les élèves, quels que soient leurs choix.

Quant à la diversité des parcours, les séries y font-elles vraiment obstacle ? Une série comporte des spécialités et des options, pas seulement un « tronc commun ». Dans le système actuel - qui n'est pas satisfaisant - aux trois séries générales correspondent en réalité plus de 300 parcours



© Eve / Flickr.fr

différents (suivant les combinaisons d'options et de spécialités possibles). À condition, bien sûr, que le ministère donne les financements, ce qu'il ne fait pas : mais il ne le ferait pas davantage pour des modules. Une réforme installant un lycée modulaire offrirait par contre l'opportunité de supprimer des heures de cours, donc des postes, et d'annualiser les services.

CE QUE LE BAC EST DEvenu...

L'institution ne semble plus croire à la fonction pédagogique et sociale du baccalauréat, à tel point qu'elle a souvent la tentation de le réduire à un indicateur de performance parmi d'autres. Les épreuves devraient être pensées en fonction des méthodes et des contenus que l'on souhaiterait voir acquis par les élèves dans la perspective d'une poursuite d'études. En réalité, les enseignants se sentent de plus en plus dépossédés de l'évaluation à force d'injonctions contradictoires et de pressions d'ordre divers.

DES ÉPREUVES À REPENSER

Les épreuves écrites et orales, leur nature, leur durée, ne sont pas gravées dans le marbre. Beaucoup d'épreuves actuelles posent problème, et devraient être repensées pour mieux mesurer les acquis, et être mieux adaptées à chaque série.

« Toutes les séries ont à peu près les mêmes épreuves, donc les mêmes exigences, alors que le nombre d'heures [d'enseignement] hebdomadaire est différent. » ENSEIGNANT DE LETTRES

« Les épreuves sont peu intelligentes car normatives : on ne demande pas aux élèves de raisonner mais de recracher ! »

ENSEIGNANT D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

« Incohérences entre le style d'épreuves et le niveau évalué : en LV3, le niveau évalué est A2, mais on demande [aux élèves] de répondre à une problématique (niveau B1). »

ENSEIGNANT DE LANGUES VIVANTES

« Les épreuves de maths sont très tournées vers l'application systématique de méthodes, pas suffisamment sur la prise d'initiatives. [Il faudrait un exercice de] recherche de pro-

blème, qui impulserait des évolutions intéressantes en cours. » ENSEIGNANT DE MATHÉMATIQUES

« Des sujets purement factuels qui dénaturent les SES. » ENSEIGNANT DE SES

UN DÉCALAGE ENTRE LES ATTENTES ET LE RÉEL

Le sentiment d'une trop grande bienveillance lors des corrections est très fort et très répandu. Mais plutôt que de laxisme, ne s'agit-il pas d'une conséquence du décalage entre des programmes souvent surchargés et trop ambitieux, des conditions d'enseignement qui empêchent d'amener tous les élèves à se les approprier, et des épreuves et sujets pas toujours bien conçus pour évaluer cette appropriation ? Autant de pistes de réformes qui seraient pertinentes...

« Les compétences d'analyse et de réflexion ne sont pas du tout au cœur de ce qu'on nous demande d'évaluer, ce qui est en contradiction avec ce que j'essaie d'inculquer à mes élèves et ce que je leur fais travailler. »

ENSEIGNANT DE LETTRES

« Des compétences importantes ne sont pas réellement testées le jour de l'épreuve, alors qu'on nous demande (et c'est tant mieux !) de les travailler au cours de l'année. »

ENSEIGNANT DE MATHÉMATIQUES

« Les sujets que j'ai corrigés ces deux dernières années étaient beaucoup trop longs. Du coup nous remontons les notes artificiellement en commission d'harmonisation. »

ENSEIGNANT DE SPC

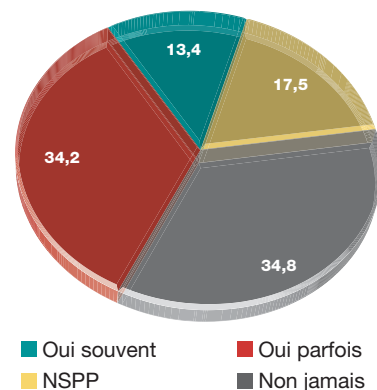
« Les sujets sont mal conçus et déçoivent régulièrement les candidats. La compensation demandée sous forme de « bienveillance » décrédibilise l'enseignement et l'examen aux yeux des candidats. [...] Les épreuves ne sont ni trop faciles, ni trop difficiles : elles ne répondent pas aux exigences du baccalauréat. »

AU SUJET DE L'ÉPREUVE DE SCIENCES EN PREMIÈRE

DES PRESSIONS INACCEPTABLES

Presque la moitié des enseignants déclare avoir déjà subi des pressions pour relever les notes à l'examen. En fait, l'institution tend à

Proportion des enseignants qui déclarent avoir subi, ou non, des pressions pour relever leurs notes à l'examen (en %)



Source (graphique et témoignages) : SNES, enquête baccalauréat, octobre-novembre 2017 (2 263 réponses).

traiter le taux de réussite au baccalauréat comme un indicateur de performance du système, et décrédibilise elle-même l'examen et le diplôme, tout en poussant les enseignants à adopter des pratiques qu'ils

Pour la reconquête des mois de mars, avril, mai !

La reconquête du mois de juin : c'était une des ambitions du ministre Xavier Darcos, en 2009. Grand accusé ? Une fois de plus, le baccalauréat, qui ferait perdre l'essentiel des cours du mois de juin en lycée. Problème : les épreuves en cours d'année, souvent en contrôle local, se sont multipliées depuis quelques années. Épreuves orales en langues vivantes, évaluation des capacités expérimentales, TPE, épreuves de projet... Résultat ? Dès la fin du mois de mars, des élèves qui assistent aux cours en pointillés, des profs qui doivent annuler des cours pour faire passer les épreuves, et finalement un sentiment croissant de désorganisation générale dans les lycées.

L'urgence serait donc plutôt de reconquérir le printemps, pour les élèves et les enseignants.

rejettent !



LE SNES-FSU DÉFEND UN AUTRE PROJET

Faire du baccalauréat le seul prérequis exigible à l'entrée de l'enseignement supérieur, c'est possible !

A contrario du discours ministériel qui voit dans le nombre d'épreuves une complexité inutile, il est nécessaire de replacer l'enjeu du baccalauréat dans le cadre plus large des modalités d'accès aux savoirs pour tous les jeunes. L'obtention du baccalauréat doit continuer à être le gage explicite d'un niveau de maîtrise des savoirs exigibles à l'entrée des études supérieures.

Au travers du baccalauréat, il s'agit de rendre visible les enseignements qui font la spécificité de chaque série. Tous les enseignements du cycle terminal ont vocation à être évalués mais pas forcément de la même manière. Les contenus disciplinaires doivent piloter les modalités d'évaluation et la spécialisation des séries doit conditionner le poids accordé aux épreuves qui la caractérisent. Il est donc nécessaire de revoir la nature des épreuves, leur durée, l'équilibre des coefficients et les modalités d'évaluation.

LE CONTRÔLE CONTINU MET EN DANGER LE PREMIER GRADE UNIVERSITAIRE

Le contrôle continu n'est pas acceptable car, faute d'un horizon commun que constitue l'épreuve terminale, le cadrage national des exigences en terme de contenus et de méthodes disparaît. Les inégalités entre les territoires et les établissements ne peuvent que se creuser. Sans le cadrage *a posteriori* des épreuves terminales, les évaluations locales synthétisées dans les bulletins trimestriels ne peuvent suffire pour certifier un diplôme national. Les formations de l'enseignement supérieur seraient alors presque fondées à trier les bacheliers en fonction de l'établissement d'origine et de



ses pratiques (réelles ou supposées, en fonction des réputations).

Par ailleurs, le contrôle continu place les enseignants dans une position difficile face aux parents et transforme la relation pédagogique car il leur incomberait désormais personnellement le succès ou l'échec à l'examen de leurs propres élèves. Évaluer ses propres élèves pour une épreuve d'examen multiplie au quotidien les risques de pression et de tension, peu propices aux apprentissages. Dans le même registre, les épreuves en cours d'année en langues vivantes sont à proscrire.

D'AUTRES ÉQUILIBRES À TROUVER !

Dans cette perspective, il est possible de jouer sur les paramètres suivants :

- réfléchir aux modalités de l'examen afin de permettre de diversifier les situations d'évaluation ;
- revoir les coefficients pour marquer la spécificité de la série ;
- simplifier l'évaluation des options ;
- revoir la répartition des épreuves entre les classes de Première, Terminale et le rattrapage ;
- repenser le rôle des mentions destinées à marquer l'identité de la série.

LE LYCÉE, CREUSET DE LA CULTURE COMMUNE

Les parcours, les systèmes à la carte, flexibles ou modulaires, sont un leurre car ils ont pour corollaire la volonté de renforcer et d'institutionnaliser une segmentation des orientations post-bac, déjà à l'œuvre dans la pratique. Alors que le discours officiel inviterait chaque élève à construire son parcours, les faits consacraient un tri social qui scelle l'orientation des bacheliers professionnels et technologiques vers des filières dédiées.

Pour contrer le discours dominant qui efface la fonction du baccalauréat comme ouverture vers l'enseignement supérieur, il est urgent de réaffirmer que la première des missions du lycée réside dans sa capacité à créer du commun.

Le bac a du sens !

Le baccalauréat - Un diplôme qui compte

Le gouvernement veut réformer le baccalauréat dans l'urgence, sans prendre le temps d'un bilan sérieux ni de discussions approfondies. Le projet est verrouillé par son objectif : 4 épreuves et du contrôle continu. Nous voulons une réforme du baccalauréat et du lycée, mais non un diplôme maison qui renforce les inégalités entre les lycées et les élèves.

Le contrôle continu au bac ? C'est non !
Le contrôle continu construit un baccalauréat local, dont la valeur dépend de la réputation du lycée !

Réduire à 4 les épreuves du bac ? C'est non !
Le baccalauréat évalue les élèves dans plusieurs champs de connaissances, dans un nombre important de disciplines – qui n'ont pas le même poids ni le même contenu dans chaque série. Ceci permet au système français d'être exigeant avec les élèves, en les

Pétition à signer en ligne sur
<http://petitions.snes.edu/index.php?petition=38>

Projet Blanquer/Mathiot

Un bac maison, et pas d'ambition !

Le baccalauréat nouvelle mouture risque de se réduire à un diplôme de fin d'études secondaires, condition nécessaire mais insuffisante pour poursuivre des études.

→ Diminuer le nombre de disciplines évaluées par une épreuve finale ?

CE QUI EST PRÉVU : seulement quatre épreuves finales en Terminale, dont deux qui évalueraient la « spécialité » de l'élève, et deux qui seraient « universelles » dont un « grand oral interdisciplinaire ».

Pour le SNES-FSU : accorder à une minorité des enseignements la validation par un examen national leur attribue une importance qui minore tous les autres.

→ Généraliser le contrôle local ?

CE QUI EST PRÉVU : toutes les disciplines étudiées par l'élève, et qui ne donnent pas lieu à une épreuve finale, sont évaluées localement en contrôle continu ou ponctuel.

Pour le SNES-FSU : les évaluations locales, c'est le « bac maison », dont la valeur dépend de la réputation du lycée. Le bac en épreuves nationales et anonymes garantit l'égalité de traitement de tous les élèves !

→ Réduire l'offre de formation ?

CE QUI EST PRÉVU : le remplacement des séries par un système « majeure/mineure » où l'élève choisit son menu d'enseignements et ses épreuves finales. Cela pourrait se traduire par une spécialisation accrue et l'abandon de certains enseignements.

Pour le SNES-FSU : loin d'ouvrir le champ des apprentissages, le système des enseignements à la carte ou modulaire détermine précocement les destins scolaires et réduit les possibilités de choix.

Le SNES-FSU défend un autre projet pour le baccalauréat

Ce qu'il faut maintenir :

- des épreuves terminales, nationales et anonymes, pour un bac premier grade universitaire ;
- des épreuves suffisamment nombreuses pour évaluer largement les enseignements ;
- une organisation du lycée en séries.

Ce qu'il faut changer :

- les épreuves (contenu, durée, coefficients) doivent être revues pour être mieux adaptées à la cohérence de chaque série ;
- l'architecture de chaque série doit être repensée pour permettre une spécialisation plus progressive, qui n'enferme pas les élèves, et qui permette de combiner une culture commune large et une formation spécialisée rigoureuse ;
- les séries doivent être reconstruites également pour en finir avec l'hypertrophie de la série S, qui n'est satisfaisante pour personne !